



Filière venaison ardennaise : le chantier avance !

Dès 2020, la Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes a initié avec le PNR des Ardennes une réflexion sur le potentiel de développement d'une filière de proximité de la venaison. Après une étude de marché et le concours de la Communauté de Commune Ardennes Métropole (Charleville-Mézières, Sedan et les alentours) qui demandait à retrouver une seconde vie à un bâtiment industriel, le projet se concrétise !

Les travaux de construction d'un atelier de traitement et découpe du gibier ardennais au sein de l'abattoir de Charleville-Mézières vont débuter en 2023 comme l'a récemment annoncé Patrick Fostier, élu d'Ardennes Métropole en charge du dossier, sur l'antenne de France 3. Etant donné l'importance des travaux et la technicité de l'investissement, il est raisonnable de n'envisager un début d'activité qu'à l'ouverture de la saison 2024-2025.

Afin d'assurer un approvisionnement de qualité de la filière sans attendre une hausse des prix au-delà de l'entendement, la Fédération s'est dotée de deux remorques réfrigérées qui seront mises à disposition des sociétés de chasse partenaires de la filière. Ces remorques, réelles chambres froides mobiles équipées d'un groupe électrogène, permettront de stocker en tous lieux les carcasses dans des conditions d'hygiène et des

Octobre 2022

délais compatibles avec une mise sur le marché. Cette acquisition n'aurait pas été permise sans l'aide financière importante des fonds européens LEADER gérés par le PNR des Ardennes et de la Région Grand-Est.

Des avancées vont également se préciser dans les mois à venir, nous vous tiendrons informés !